

Lettre du baron Hubert Ansiaux à Pierre Werner (Bruxelles, 16 juin 1970)

Légende: Le 16 juin 1970, le baron belge Hubert Ansiaux, président du Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la CEE, répond positivement à la demande de Pierre Werner et s'engage à fournir, pour le 15 juillet suivant, un avis du Comité des gouverneurs portant sur l'opportunité d'harmoniser les instruments de politique monétaire et de resserrer de manière effective les politiques monétaires des pays membres.

Source: Lettre du baron Hubert Ansiaux à Pierre Werner. Bruxelles: 16 juin 1970. Archives familiales Pierre Werner, réf. PW 048.

Copyright: (c) Archives familiales Pierre Werner

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_du_baron_hubert_ansiaux_a_pierre_werner_bruxelles_16_juin_1970-fr-3fa49ffb-3c04-45ff-9941-278584e258f7.html

Date de dernière mise à jour: 22/05/2014

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16 juin 1970.

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 juin relative aux travaux du Comité Ad-hoc que vous présidez et aux questions sur lesquelles vous priez le Comité des Gouverneurs des banques centrales de vous donner un avis pour le 15 juillet.

J'ai immédiatement informé mes collègues des questions que vous souhaitiez voir examinées par eux et j'ai convoqué un comité d'experts pour le jeudi 25 courant à 10 heures du matin.

L'impossible sera fait pour vous fournir une réponse pour le 15 juillet prochain. Ce délai est cependant fort court, aussi n'est-il pas exclu, malgré toute la bonne volonté que j'y mettrai, qu'il soit légèrement dépassé.

De toutes manières, l'avis ne pourra couvrir que les questions reprises sous a) et b).

Pour ce qui est de la question reprise sous c), elle demandera une longue étude préalable.

Je vous propose dès lors de vous donner sur ce point un avis de principe sur l'opportunité d'harmoniser les instruments de politique monétaire et de resserrer de manière effective les politiques monétaires des pays membres, réservant pour un stade ultérieur - exemple le dernier trimestre de l'année en cours - l'étude détaillée des mesures à prendre et des actions à entreprendre au fur et à mesure qu'il sera possible d'aboutir à des conclusions précises.

Je vous saurais gré de vouloir bien marquer votre accord sur ce processus.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Monsieur Pierre WERNER,
Président du Gouvernement,
Ministre des Finances,
3, rue de la Congrégation,
LUXEMBOURG. -

